

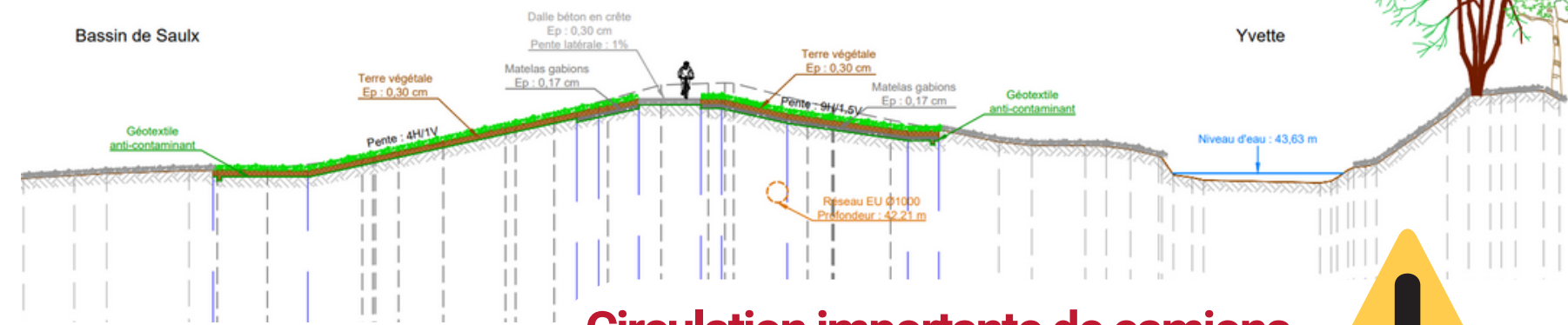
BASSIN DE SAULX-LES-CHARTREUX

Travaux de création d'un déversoir de sécurité

Pourquoi ?

Le SIAHVVY va réaliser cet aménagement (obligation réglementaire) ayant pour objectif d'éviter une rupture de la digue provoquée par des débordements non maîtrisés et impactant fortement le centre ville de Longjumeau.

En partenariat avec les villes de :



Circulation importante de camions du 21 au 30 septembre



En quoi consistent les travaux ?

D'une longueur de 100 mètres, cet aménagement vise à sécuriser l'emprise inondation du bassin en pérennisant l'ouvrage existant. Il n'apporte pas une augmentation du volume, le bassin étant déjà au maximum de sa capacité.

En abaissant la digue sud, coté Yvette et en aménageant une échancrure d'1 mètre environ par rapport au niveau actuel, le déversoir sera renforcé afin qu'il résiste aux écoulements liés aux crues.

Itinéraire des circulations douces pendant la phase de travaux

La promenade sera impactée pendant la durée des travaux, estimée à 3 mois à partir du 19 septembre 2022. Un fléchage guidera les promeneurs et cyclistes (cf. figure ci-après).

Une fois les travaux achevés, la promenade sera rétablie.



PLANNING

DÉBUT :
19 septembre 2022
DURÉE :
3 mois

Suivre les déviations mises en place !



Le bassin en quelques chiffres

Le barrage (ou bassin) de Saulx, construit en 1984, permet de réguler les crues de l'Yvette. Il est ceinturé par une digue en terre de 2700m de longueur et d'une hauteur pouvant atteindre 5m, formant un volume de stockage possible de 931 000 m³. Le bassin de Saulx est le plus gros des 10 bassins de la Vallée de l'Yvette.